

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## En prélude à la rentrée scolaire: Camélia Ntoutoume reçu au Palais

SNN  
Libreville/Gabon

Le chef de l'État, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguéma, président du Comité pour la transition et la restauration des institutions a échangé, hier, avec l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume -Leclercq.

A quelques jours de la rentrée académique 2023-2024, il était essentiel pour le président de la Transition et le membre du gouvernement de revisiter en amont les aspects structurels, organisationnels et juridiques afin de mieux aborder le début des classes. Mme Camélia Ntoutoume épouse Leclercq a indiqué que, dans le cadre de l'amélioration des



L'ancienne ministre de l'Éducation nationale a présenté au président de la Transition le travail initié en vue de la rentrée scolaire dans quelques jours.

## Transports : la Fesysttag souhaite un réaménagement des heures du couvre-feu



Les membres de la Fesysttag lors de leur déclaration.

AEE  
Libreville/Gabon

La Fédération des syndicats du secteur des transports et auxiliaires du Gabon (Fesysttag), dirigée par Jean-Robert Menie, a, lors d'une déclaration à son siège social de Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de Libreville, sollicité des nouvelles autorités gabonaises un réaménagement des heures du couvre-feu sur l'ensemble du territoire national. Il propose que celui-ci passe de 18 à 22 heures, ceci pour répondre à la préoccupation des opérateurs économiques. " Il est important que durant la période d'observation que nous traversons, les opérateurs économiques et les populations ne soient pas mis en difficulté. Il faut permettre aux transporteurs, aux commerçants, aux petits métiers de nuit, ainsi qu'à la

grande majorité des populations qui aimeraient aller au terme de leur journée de pouvoir la rentabiliser ", a souligné le président de la Fesysttag, Jean-Robert Menie. Concernant les zones et postes de contrôles, ce dernier a interpellé les autorités gabonaises sur le manque de déontologie de certains agents. " Si certains de nos vaillantes forces de sécurité respectent la déontologie, il est regrettable de constater que d'autres continuent de briller par des comportements peu orthodoxes. On remarque un retour aux vieux réflexes longtemps décriés et nous sollicitons un recadrage à ce niveau ", a-t-il lancé. Avant de conclure que la Fesysttag réaffirme son attachement aux principes d'un changement réel et prend sa place aux côtés des nouvelles autorités de la Transition et du peuple gabonais.

conditions d'apprentissage, des établissements supplémentaires sont en voie d'inauguration. Autre innovation, la mise en

place des services spécialisés tels que l'imprimerie de l'Éducation nationale. Prévue le 18 septembre prochain pour le

second cycle, la rentrée scolaire se fera progressivement dans l'ensemble des établissements publics, privés et conventionnels.

## Gestion de la CNSS et la CNAMGS par le privé : les interrogations des syndicalistes

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

SUITE à la décision prise le 31 août dernier par le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, de placer la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) sous gestion privée, les représentations syndicales de ces deux organismes dont le Syndicat des professionnels de sécurité sociale (Sypross) et le Syndicat national de la CNAMGS (Syn-Cnamgs) se sont retrouvés hier au centre médico-social (PMS) sis au Centre-ville de Libreville. But de ladite rencontre, s'interroger sur la faisabilité de ladite mesure. " La CNSS et la CNAMGS relèvent d'abord du domaine public. Ce sont des institutions de l'État, nées des politiques sociales mises en place par l'État. Bien qu'elles soient sous gestion privée. Nous ne comprenons pas



Une vue des responsables du Sypross et du Syna cnamgs lors de la rencontre d'hier avec la presse.

comment la FEG (Fédération des entreprises du Gabon, ndlr) va s'occuper entièrement de la gestion de ces deux Caisses ?" Loin de refuser de s'aligner à la nouvelle vision des autorités de la Transition, soucieux de la préservation de leurs emplois, du devenir de leurs entreprises et au regard des derniers textes pris pour le redressement de ces structures, les responsables du Sypross et Syn-Cnamgs estiment que l'État ne doit pas se désengager totalement. "Il doit plutôt garder sa puissance publique. Car les entreprises cotisent la

grande partie, mais il y a à côté de cela les travailleurs qui doivent être représentés à parité", soulignent-ils. En ce qui concerne principalement de la Cnamgs qui fonctionne sur trois fonds dont le Fonds 3 voué aux Gabonais économiquement faibles, les syndicalistes veulent savoir si la part qui revient à l'État devrait être rétrocédée à la FEG qui va gérer le Fonds économiquement faible. Autant d'interrogations et de préoccupations sur lesquelles les syndicalistes veulent des réponses claires et précises.